ANNALES DES MINES

RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT

ISSN : 1268-4783
Série trimestrielle • n° 20
Octobre 2000

Rédaction
20, avenue de Ségur
75353 Paris 07 SP
Tél : 01 43 19 58 22

Michel-Louis Lévy
Rédacteur en chef
Dominique Dron
Responsable éditoriale
de Responsabilité & Environnement
Dominique Blanc
Secrétaire général
du comité de rédaction
de Responsabilité & Environnement
Danièle Barbier
Secrétaire générale de la rédaction
des Annales des Mines
Danielle Degorce
Assistante de la rédaction

Membres du Comité de rédaction
Paul-Henri Bourrelier
Comité de la prévention
et de la précaution
Gustave Defrance
Conseil général des Mines
Dominique Dron
Présidente du Comité
d'orientation
Michel Turpin
ERAP

Membres du Comité d'Orientation
Jacqueline Aloisi de Larderel
Directrice, PNUE
Christian P. Averous
Chef de la division Environnement, OCDE
Dominique Bernard
Président de l'AFITE
René-François Bizec
Usinor Sacilor
Claude Delpoux
Directeur des Affaires publiques
Fédération française des sociétés
d'assurances
Jean-Jacques Duby
Directeur de l'Ecole supérieure
d'électricité
Bernard Festy
Faculté des Sciences pharmaceutiques
et biologiques, Université Paris V
Christian Huglo
SCP d'avocats
Vincent Jacques le Seigneur
Directeur de l'IFEN
Patrick Legrand
Directeur Mission
Environnement Société - INRA
Caroline London
Avocate.
Laurent Mermet
Professeur ENGREF
Jean-François Raffoux
Directeur scientifique INERIS
Philippe Saint-Raymond
Secrétariat d'Etat à l'Industrie
Directeur adjoint de la Sûreté
des installations nucléaires
Jacques Vernier
Chef de la mission Transports matières
dangereuses au ministère
de l'Equipement
Philippe Vesseron
Ministère de l'Aménagement
du Territoire et de l'Environnement
Directeur de la prévention,
des pollutions et des risques

EDITORIAL

Le vingtième numéro de Responsabilité et Environnement *est consacré à la gestion des risques graves et à l'intégration de l'environnement dans les autres politiques. Le hasard veut qu'il se boucle alors qu'une traînée de poudre, ou plutôt de particules fines, traverse l'Europe à propos de la cherté des carburants : mobilisation des acteurs économiques, politiques et médiatiques, paralysies et embouteillages, fermetés et concessions diverses. Mais la simple description des barrages et la répercussion des revendications se taillent la part du lion dans les reportages les plus suivis, et l'exposé des enjeux et des choix de moyen terme peine à émerger du flot des commentaires, hors presse écrite.*

Certes, les bas coûts de transport font l'affaire de nombreux secteurs : productions éclatées, urbanisation étalée, échanges internationaux… Tout l'édifice repose sur un paramètre d'ajustement, le transport, réduit, lui, à aggraver ses conditions sociales de fonctionnement et à coûter de plus en plus cher, en définitive, à la collectivité. La compatibilité paraît douteuse entre des réductions du prix des carburants et une prévention efficace du changement climatique, alors que les transports restent le seul secteur dont le volume « augmente au-delà de leur utilité économique et sociale réelle » comme le souligne un rapport interministériel de 1998, portant justement sur la maîtrise de l'énergie.

La Commissaire européenne chargée des transports a rappelé que si l'Union passait, selon la tendance, de 50 % à 70 % de dépendance énergétique d'ici 2010, la responsabilité en incomberait à 93 % aux consommations de carburant par le trafic routier. Selon l'OCDE, le transport aérien consommerait en 2030 plus de carburant que la route. Le pic de production mondiale de pétrole conventionnel se situant entre 2005 pour les pessimistes et 2020 pour les optimistes , on imagine, devant la consommation accélérée de la Chine, du Brésil et de l'Inde et de certains pays parmi les plus développés comme les Etats-Unis, que le prix du baril de brut n'est qu'au début d'un renchérissement structurel.

Cette évolution de fond peut-elle être compensée par des ajustements fiscaux ? Ne faut-il pas plutôt, après cette secousse au sujet d'un carburant dont le prix réel moyen était de presque un franc plus faible qu'en 1985, reconnaître la nécessité d'une adaptation elle aussi structurelle de nos systèmes de production-consommation, d'échanges et d'urbanisation, qui intègre ces perspectives dans les politiques concernées, et permette d'affronter des risques de moyen terme plus que vraisemblables sans trop de casse pour nos actuels captifs du pétrole ?

Dominique Dron

RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT 20

S O M

Editorial

Dominique Dron

Opinion

4 *Le principe de précaution*
Lionel Stoléru

13 *Le principe de précaution, un rapport de Philippe Kourilsky et Geneviève Viney*
Michel Turpin

20 *Comment aborder les risques environnementaux dans l'enseignement scientifique ?*
Paul-Henri Bourrelier

24 *La position du Medef sur le principe de précaution*

LA POLITIQUE INTÉGRÉE DES PRODUITS

31 *L'éco-conception : une démarche préventive*
Jean-Paul Ventere

37 *IPP contre TGAP ?*
Alain Brest

INTÉGRATION

42 *Réduire les effets externes des transports sur l'environnement*
Philippe Domergue

51 *Agriculture et environnement : une intégration délicate ?*
Caroline London

M A I R E

62 Le nécessaire équilibre entre citoyens et institutions européennes : l'exemple de la vache folle
Cécilia Téjédor

ÉVÈNEMENTS

67 Sites et sols pollués : dégager des financements et clarifier les responsabilités
Pierre Lubek

74 La politique française en matière de sites et sols pollués
Emmanuel Normant

80 Après le Mont-Blanc, quelle sécurité pour les tunnels français ?
Christian Kert

86 Les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des tunnels routiers et ferroviaires français
Une réaction au rapport Kert
Jean-François Raffoux

92 Résumés étrangers

CORRIGENDUM : Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent : article de Katia Sadoun, Politique intégrée de produits en Allemagne, page 35, dernier paragraphe, au lieu de « Les grandes déclarations du gouvernement Schroeder… conjointes. », lire : « En juin dernier, le gouvernement allemand a signé un accord avec les producteurs d'électricité prévoyant l'arrêt progressif des centrales nucléaires à partir de 2001. »

Table des annonceurs
✔ Annales des Mines : 2e et 4e de couverture ; Offilib : 3e de couverture.

Photos du sommaire
✔ page 2 : Pour que le public participe et prenne sa part de responsabilité, il faut mettre en place des procédures transparentes et des organisations compréhensibles.
Bernard Descamps/Agence Vu
✔ page 3 : Sur le plan de la prévention, de nombreuses dispositions techniques existent désormais, qui permettent de croire que, si elles sont respectées, des problèmes de pollution majeurs ne sont plus à craindre à l'avenir.
François Ducasse/Rapho

Photo de couverture
✔ Tunnel de Fourvière
(© J. Leone/GD.Lyon 27.11.00)

Abonnements et ventes
Editions ESKA
12, rue du Quatre-Septembre,
75002 Paris
Serge Kebabtchieff
Directeur de la publication
Tél. : 01 42 86 56 00
Fax : 01 42 60 45 35
http://www.eska.fr
Tarifs : voir bulletin encart vert (pages 49 et 50)

Conception
Tribord Amure - Anne de Muizon
Tél. : 03 44 57 98 88

Publicité
J.-C. Michalon - ECC
44-46, boulevard G. Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 33 93 57
Fax : 01 30 33 93 58

Vente au numéro par correspondance et disponible dans les librairies suivantes : Offilib - PARIS ; Presses Universitaires de France - PARIS ; Guillaume - ROUEN ; Petit - LIMOGES ; Marque-page - LE CREUSOT ; Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ; Transparence Ginestet - ALBI ; Forum - RENNES ; Mollat, Italique - BORDEAUX.